

## Vœux du Directeur général de l'Anses

Jeudi 18 janvier 2018, Maison des Océans, 18H00

\*\*\*

Mesdames et messieurs, chers amis,

Je suis très sensible à l'honneur que vous nous faites par votre présence à l'occasion de cette nouvelle année, et je tiens à vous remercier :

Mesdames et Messieurs les élu(e)s,

Madames et Messieurs les directeurs d'administration centrale,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du Comité de déontologie,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires sociaux, partenaires des secteurs professionnel et associatif de l'Agence,

Mesdames et Messieurs les présidents, directeurs généraux, chers partenaires représentants des établissements publics de recherche et d'expertise, et les instituts techniques,

Mesdames et Messieurs les présidents de nos comités d'experts,

Chers collègues de l'Anses ici présents, Chers amis,

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour la seconde année consécutive dans ce lieu magnifique qu'est l'Institut Océanographique, la Maison des Océans, pour nous retrouver après une année particulièrement dense et appréhender 2018 qui s'annonce tout aussi... « dynamique ».

Permettez-moi donc de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, en mon nom propre et au nom des 1400 collaborateurs de l'Anses... Que cette année 2018 vous permette, à chacune et chacun d'entre vous, de concrétiser les projets qui vous tiennent à cœur, tant du point de vue personnel que professionnel, et qu'elle soit synonyme de succès et de joies aussi, pour vous, votre famille et tous vos proches.

La grande page de 2017 s'est tournée, 2018 s'ouvre à nous, et en tout premier lieu je voudrais vous dire les sentiments que je retire, à mi-mandat, de ces 18 premiers mois à la tête de l'Anses et qui tiennent en 3 mots clés : confiance, responsabilité, engagement...

**Confiance**, d'abord, dans notre **dynamique collective** ;

**Confiance** dans la **crédibilité** que l'Agence a su construire, tant au niveau national, européen qu'international, par sa capacité à produire des grandes évaluations de risques ou des grandes enquêtes qui font référence, par son indépendance et sa réactivité en cas de crise sanitaire ;

**Confiance** dans notre **utilité sociale**, qui ne se dément pas, les questions qui nous sont posées ne cessent de le démontrer...

**Confiance** que vous nous accordez, vous, décideurs, acteurs des politiques publiques et de la société, et que nous nous employons à mériter... et je veux remercier pour leur soutien, leur confiance et les moyens qu'ils nous accordent, nos 5 ministères de tutelle.

**Confiance**, enfin, dans notre **capacité** à être force de proposition et à vous apporter des solutions concrètes face aux multiples enjeux de sécurité sanitaire.

Au travers de nombreux entretiens que j'ai eus au cours de ces 18 mois, au niveau européen, avec le Commissaire européen à la santé et les services de la Commission européenne, avec nos agences sœurs en Europe, avec nos grands partenaires au Canada, aux USA, au Japon, en Chine, en Corée du Sud... J'ai pu constater que l'Anses est connue et reconnue comme l'une des grandes Agences sanitaires en Europe et dans le monde. Elle a aussi une place particulière dans le système sanitaire français, par son

très vaste champ d'action, ses capacités d'expertise et de recherche qui lui permettent d'appuyer son indépendance. Mais aussi et surtout par les liens étroits – dans le respect du rôle de chacun – que l'Agence a su nouer avec l'ensemble de ses parties prenantes, qui sont particulièrement bien représentées ce soir.

Le dialogue n'est pas une évidence, il se construit comme la confiance se construit, il ne se décrète pas. La confiance ne veut pas dire approbation aveugle. La confiance, c'est avant tout être capable de discuter, d'argumenter, de se mettre en position de comprendre ce qui motive ou interroge son interlocuteur, même, et je dirais même surtout, si l'on n'y adhère pas forcément. Cette confiance est fondée sur le respect mutuel qui nous permet d'avancer ensemble.

En arrivant à l'Agence, j'ai découvert une forme de dialogue que je n'avais pas forcément connue dans mes fonctions précédentes. 18 mois après j'en salue les bienfaits !

Cette année 2017 a été marquée par des débats nombreux, notamment dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, par des controverses aussi, en France ou au niveau européen : le glyphosate, les pesticides, les perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux, les ondes électromagnétiques... sont autant de sujets qui reviennent avec régularité dans le débat public, parce qu'ils sont sources d'interrogations, voire de craintes pour nos concitoyens, en tous cas sources d'incertitudes.

C'est parce que nous avons su, au cours des années, toujours placer le dialogue avant la posture, que nous avons pu avancer ensemble, avec toujours en ligne de mire, l'intérêt général au service de la Société et des consommateurs. Il ne s'agit pas d'un satisfécit, car tout est toujours perfectible, et je souhaite que l'Agence s'engage encore plus loin dans cette voie en 2018.

Je voudrais vous remercier, chacun d'entre vous, élus, représentants associatifs, syndicaux, ou de secteurs économiques, pour votre implication au quotidien, ainsi que celle de l'organisme que vous représentez dans cette démocratie du sanitaire à laquelle l'Anses prend modestement sa part, et qui lui permet de rester en prise avec les préoccupations et les attentes de notre époque et de nos concitoyens.

### **Deuxième mot clé, Responsabilité !**

Le rôle de l'Agence est de se prononcer, en l'état des connaissances scientifiques disponibles, sur l'existence, la nature et l'ampleur des risques dans des situations de forte incertitude.

Nous déployons la plus grande rigueur dans l'évaluation du poids de la preuve, pour chacun des éléments qui fondent au final nos analyses de risque, et par là-même la mise en œuvre du principe de précaution tel qu'il est défini dans la Charte de l'environnement. C'est un devoir pour chacun des scientifiques de l'Agence : que nous ayons à prévenir des crises sanitaires, à évaluer des risques liés à des expositions ou à des produits réglementés.

L'étendue et la variété des missions qui nous sont confiées peuvent paraître parfois à certains comme un paradoxe... mais elles ne doivent pas être sources de confusion.

Notre démarche intégrative de la recherche et de la référence, des questions de santé animale, d'épidémiologie et d'antibiorésistance, jusqu'à l'analyse des facteurs d'exposition aux risques chimiques, physiques ou biologiques, sanitaires et environnementaux, en passant par l'évaluation des produits vétérinaires ou phytosanitaires, permet à l'Agence de se mobiliser rapidement pour répondre

aux enjeux sanitaires et d'évaluer les risques avec une vision globale et systémique, en tenant compte de l'ensemble des connaissances disponibles.

**« Connaître, Evaluer, Protéger », telle est notre devise et elle illustre parfaitement cette dimension systémique et intégratrice de nos missions.**

Nous sommes une agence d'expertise scientifique et nous sommes une agence scientifique d'expertise. Nous sommes la meilleure garantie pour nos concitoyens que toutes les données scientifiques disponibles seront prises en compte, tant dans nos recommandations au gestionnaire de risques en cas de crises - comme cela a été le cas pour le fipronil dans les œufs cet été –, que dans la délivrance des autorisations de mise sur le marché concernant les produits réglementés, médicaments vétérinaires, produits phytopharmaceutiques ou biocides.

Nous sommes fiers de cette responsabilité et nous la revendiquons !

**Enfin, troisième mot clé : Engagement !**

Engagement au quotidien de nos 1400 collaborateurs, et vous pouvez compter sur mon propre engagement !

Engagement de nos 850 experts scientifiques externes, qui œuvrent au sein de l'Agence pour éclairer la décision publique, en toute transparence et en toute indépendance, et sans lesquels il nous serait impossible de mener à bien notre mission d'expertise scientifique sur un champ aussi large.

Engagement dans la mise en œuvre de nos nouvelles missions : de vigilance et de délivrance des autorisations de mise sur le marché en 2015 et 2016, nouvelles missions sur les produits du Tabac en 2017, sur les vecteurs en 2018...

Engagement dans notre mobilisation pour appuyer les politiques publiques, être force de proposition, au plan national bien sûr, dans le cadre des très nombreux plans d'action ou stratégies gouvernementales : la stratégie nationale de santé, la santé au travail, la santé environnementale, la lutte contre l'antibiorésistance, les risques chimiques et les perturbateurs endocriniens, les nanomatériaux, la santé animale, les plantes et organismes nuisibles ou invasives, etc... je ne peux pas tous les citer !

Engagement auprès et avec nos grands partenaires : les organismes de recherche, l'Inra, l'Inserm, Ifremer, le Cirad, le CEA aussi au travers de CEA-Tech, et nous sommes en train de finaliser ou de renouveler nos accords-cadres avec chacun de ces partenaires, mais également Irstea, l'IRD... L'ENVA, notre grand partenaire à Maisons-Alfort et à Dozulé, Agreenium ; nos agences sanitaires partenaires, au premier rang desquelles Santé publique France et l'ANSM ; l'ANR et l'INCa également, agences avec lesquelles nous partageons des missions d'agence de financement pour des appels à projets de recherche, et avec lesquelles nous avons convenu d'organiser des événements scientifiques communs en 2018.

Engagement au plan européen, où nous souhaitons être, aux côtés de nos ministères de tutelle, un acteur majeur des évolutions réglementaires permettant d'améliorer les processus d'évaluation des produits réglementés, notamment. Et je veux souligner l'action déterminée de l'Agence nationale du médicament vétérinaire qui a été particulièrement active au niveau européen sur la révision de la réglementation européenne du médicament vétérinaire.

Engagement également au plan international, en renforçant nos relations avec nos partenaires et des instances internationales :OEPP, OIE, OMS.

Engagement pour porter et faire valoir nos positions scientifiques et recommandations, expliquer, valoriser, porter nos positions, en France comme à l'étranger, auprès des parlementaires français et européens, de nos homologues à l'étranger, de la Commission européenne et de nos partenaires institutionnels.

Engagement pour promouvoir la recherche et la production de connaissances nouvelles, enfin, et je veux profiter de la présence ce soir de nombreux représentants du monde de la recherche que je salue : nous avons besoin de votre engagement !

Dans son discours de clôture des Etats généraux de l'alimentation, le Premier Ministre a esquissé le rôle qu'il entend voir jouer à l'Anses, attendant de nous que nous contribuions à éclairer utilement la décision publique sur la base d'expertises scientifiques indépendantes se fondant sur le meilleur état des connaissances scientifiques disponibles.

Or, la majorité de nos avis et rapports se termine invariablement par des questions ou des recommandations adressées à la recherche. Faute de données et de connaissances disponibles, de nouvelles controverses naissent régulièrement, qu'il s'agisse de la mise en œuvre d'innovations technologiques ou de questions en relation avec l'évolution de notre environnement et de nos modes de vie, et on nous demande d'apporter des réponses : être capable de caractériser le danger, d'évaluer le juste niveau d'exposition, de graduer le risque, de proposer des recommandations efficaces pour éclairer la décision publique.

Le Premier ministre lors des Etats généraux de l'alimentation, la ministre des Solidarités et de la Santé, lors du lancement de la stratégie nationale de santé, le ministre de la Transition écologique, sur le dossier des pesticides, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, lors de la crise du fipronil, le ministre de l'Economie, avant-hier encore, à propos de la crise liée à la présence de salmonelles dans les laits infantiles : tous expriment clairement leur attente de pouvoir disposer de résultats de recherche indépendants qui alimentent l'expertise scientifique et *in fine* la décision publique.

L'enjeu est de taille pour nous car il s'agit d'être en capacité de stimuler la production de connaissances scientifiques nouvelles sur des sujets de forte incertitude, et d'intégrer le plus largement possible l'ensemble de ces données et connaissances dans nos évaluations de risques.

Pour ce faire, nous devons, avec vous, être force d'influence sur les orientations et approches scientifiques internationales. Et c'est pourquoi nous avons pris l'initiative de proposer la création d'un fonds inter-Agences qui permette de promouvoir la recherche, notamment toxicologique, en appui à l'évaluation de risques.

Cela m'amène à évoquer devant vous une autre condition nécessaire pour la production d'avis éclairés et éclairant pour la décision publique : il nous faut mobiliser les meilleurs experts français et étrangers dans nos comités d'experts.

Sur ce sujet également nous avons besoin de votre engagement. Il faut que ces travaux d'expertise soient reconnus à leur juste valeur dans le parcours professionnel des chercheurs. Même s'il faut saluer

les efforts réalisés par les établissements de recherche pour permettre leur reconnaissance, il n'en demeure pas moins que les critères d'évaluation des chercheurs reposent encore essentiellement sur les publications dans des revues internationales, et qu'une prise de conscience de la qualité des travaux produits par ces mêmes chercheurs en matière d'expertise est plus que jamais nécessaire. La loi pour l'enseignement supérieur et la recherche de 2013 doit nous y aider : elle reconnaît l'expertise et l'appui aux politiques publiques comme une mission fondamentale des chercheurs. Il faut que nous fassions ensemble avancer les choses.

La participation à des collectifs d'experts comme ceux de l'Anses offre des atouts importants pour les chercheurs, non seulement par la confrontation d'idées sur des sujets de forte incertitude, qui nécessitent une remise en question permanente des conclusions des études publiées au niveau international, mais également par la façon dont ces travaux irriguent les activités propres de recherche des scientifiques impliqués. En outre, la sélection d'un chercheur pour participer à un collectif au sein d'instances d'expertises nationales ou européennes est en soi une reconnaissance de son excellence scientifique.

Ce sont d'ailleurs ces valeurs qui attirent les bons chercheurs et font l'attractivité de l'Agence : indépendance de l'expertise, pluralisme, expertise collective et contradictoire. C'est donc un enjeu fort pour nous, pour attirer les meilleurs et porter des recommandations et des propositions qui soient utiles à nos décideurs au plan national, mais aussi dans le cadre des positions prises par la France aux niveaux européen et international.

Pour l'Anses, cet engagement, tous ces engagements, se traduiront dès cette année concrètement par une évolution du cadre contractuel, puisque 2018 sera la première année de mise en œuvre de notre nouveau Contrat d'objectifs et de performance (COP) qui a été adopté fin novembre dernier et qui est en cours de signature par nos ministres.

Et je tiens à souligner la qualité du dialogue avec nos tutelles lors de la préparation de ce document très synthétique et à les remercier. Ce COP permet de donner du sens à notre action dans un contexte d'extension de nos compétences et, ainsi donc, l'Agence aborde l'année 2018 dans un cadre institutionnel renouvelé avec une bonne visibilité sur ses objectifs des 5 années à venir.

**2017 est donc derrière nous ! C'est une année qui aura été marquée par des évolutions importantes, pour l'Agence et pour chacun d'entre nous.**

Des évolutions du contexte politique national, annonciatrices d'une évolution forte de la dynamique européenne, dans un contexte particulier qui est celui de la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

Un nouveau Président de la République et un nouveau Parlement ont été élus, un nouveau Gouvernement nommé, porteur de nouvelles priorités et très fortement positionné sur les questions de sécurité sanitaire qui touchent nos concitoyens.

Pour l'Agence, 2017 aura été une année charnière marquée par des attentes et des évolutions importantes.

La question des produits phytosanitaires a été au centre des débats, en particulier celui des Etats généraux de l'alimentation, depuis leur démarrage au mois d'août dernier et jusqu'au discours de clôture du Premier ministre le 21 décembre dernier. L'Agence y a largement contribué – nous avons

participé à 8 ateliers -, autant par le partage de ses travaux (INCA3) que par les réflexions qu'elle a produites pour alimenter les missions d'inspection, les commissions et missions d'information parlementaires qui se penchent sur la question de l'usage des pesticides depuis l'été dernier.

Les pesticides se trouvent en effet au carrefour d'une multiplicité d'enjeux : techniques, scientifiques, économiques, réglementaires et politiques, et si la délivrance des autorisations de mise sur le marché répond à des règles européennes et à des exigences scientifiques extrêmement strictes et complexes, elle ne constitue pas pour autant une incitation à l'utilisation de ces produits, ni une prescription ! Cependant, le débat actuel sur l'usage des produits phytosanitaires montre que cette question a largement dépassé le cadre technique. Elle est devenue un débat sociétal, un choix de société.

Une demande de la société, dans toutes ses composantes, s'exprime en faveur d'une forte réduction de l'usage de ces produits, mais aussi vers plus de transparence sur les conditions de leur homologation. Nous nous employons à y répondre avec rigueur, et avec sérénité, en appuyant toujours nos décisions sur l'analyse scientifique et la graduation du niveau d'incertitude qui nous permet de prendre les mesures appropriées à la situation, en tenant compte de toutes les données scientifiques disponibles. Et parallèlement, notre vigilance reste constante : la phytopharmacovigilance, qui est montée en puissance en 2017, doit nous fournir les outils pour observer, analyser et tirer les conséquences d'éventuels effets nocifs qui seraient observés.

Il s'agit donc pour nous de maintenir cette exigence en 2018, et de contribuer à ces évolutions : nous avons fait plusieurs propositions en ce sens lors des Etats généraux de l'alimentation, notamment pour encourager la recherche et soutenir les alternatives tel le biocontrôle.

#### *Que nous réserve 2018 ?*

Cette nouvelle année s'ouvre et les challenges sont nombreux, il s'agira d'inscrire notre action sur 5 fronts simultanément selon les axes de notre nouveau COP :

#### **1<sup>er</sup> front - Renforcer notre excellence scientifique et l'indépendance de l'expertise de l'Agence**

Nous avons remporté de très beaux succès en 2017, avec le renouvellement ou l'obtention de nouveaux mandats de référence européens (pathologies équine), la coordination de grands programmes nationaux, européens et internationaux (EJP « One Health » zoonoses alimentaires ; DIM IdF « One health » notamment). Nous nous inscrivons en 2018 dans la continuité de ces actions, en soutenant l'élaboration des feuilles de route gouvernementales (nombreuses !), notamment en matière de santé environnementale qui sera une priorité de nos ministres de tutelle, et nous souhaitons le faire dans un partenariat renforcé avec nos grands partenaires ici présents et que j'ai déjà mentionné.

#### **2<sup>ème</sup> front - Anticiper les menaces et les risques émergents**

2017 nous a permis d'achever la mise en place de la phytopharmacovigilance et l'intégration de la toxicovigilance à notre dispositif d'alertes et de veille. Nous avons aussi activement contribué à la mise en œuvre du portail des alertes et des vigilances du ministère de la santé, et nous continuerons à renforcer ces dispositifs de veille et de vigilance en 2018.

Notre mobilisation sera évidemment permanente pour prévenir les crises sanitaires. Ces dernières années ont vu ressurgir des crises qui affectent des champs particulièrement sensibles dans le domaine alimentaire (œufs, laits infantiles...), ainsi qu'en santé animale et végétale. Nos laboratoires sont souvent en première ligne, en appui aux gestionnaires de risques pour mener les stratégies de

surveillance, identifier les souches, proposer des méthodes de lutte. Et nous devons maintenir nos programmes de recherche et poursuivre nos actions au plus près des filières.

Je tiens à cet égard à saluer l'engagement à nos côtés des collectivités locales, régions, départements qui, années après années, soutiennent nos projets de développement.

Nous posons la première pierre du nouveau bâtiment de l'Agence nationale du médicament vétérinaire à Fougères lundi dernier, et si l'Anses a toujours répondu présente pour s'intégrer, voire renforcer les pôles de compétence scientifiques locaux par un investissement continu dans ses laboratoires, c'est aussi parce qu'elle a toujours pu bénéficier de la part des exécutifs locaux d'une grande confiance et d'un soutien financier qui lui permettent de maintenir résolument son ancrage au plus près des territoires et des filières.

### **3<sup>ème</sup> front - Affirmer la place de l'Anses dans la construction du système de sécurité sanitaire européen et mondial**

L'Anses doit rayonner aux niveaux européen et international. Nous en avons la capacité, et même le devoir au regard des missions qui sont les nôtres et des attentes de la société.

Et à l'heure où la Commission européenne vient de lancer une procédure de révision de la directive sur l'évaluation des produits phytosanitaires, l'Agence a pour ambition d'être un acteur majeur des évolutions réglementaires permettant d'améliorer les processus d'évaluation des produits réglementés. Nous serons par ailleurs amenés à accroître nos efforts pour absorber les conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne qui se profile.

### **4<sup>ème</sup> front - Promouvoir un dialogue ouvert avec la société et l'information du public sur l'ensemble de nos missions**

Deux ans après le transfert des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, je fais le constat que notre organisation – même si elle est toujours améliorable – a bien fonctionné.

Mais j'arrive aussi au constat que les espaces de dialogue existants au sein de l'Agence, du fait de sa gouvernance ouverte, ne suffisent pas sur cette thématique particulière compte tenu de l'évolution de nos responsabilités en matière de gestion.

L'organisation d'un dialogue renforcé avec toutes les parties prenantes sur la manière dont l'Agence construit ses décisions dans le cadre réglementaire est l'une des 7 propositions que nous avons faites dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation. C'est la raison pour laquelle nous avons invité le 28 novembre dernier l'ensemble des parties prenantes concernées afin d'échanger sur nos missions en matière d'autorisations de mise sur le marché, et posé les bases d'une plateforme de dialogue que nous mettrons en place dès le mois de février.

### **5<sup>ème</sup> front - Renforcer l'efficacité globale de notre Agence**

Notre organisation interne mise en place en juin dernier, avec nos 4 pôles et une transversalité renforcée entre les directions d'évaluation et les laboratoires, nous donne l'appui nécessaire pour répondre aux nouveaux enjeux qui s'ouvrent à nous et à nos nouvelles missions, mais il est nécessaire que nous continuions à améliorer notre efficacité, nos délais, à optimiser le pilotage global de nos processus internes, notamment en matière d'évaluation des produits réglementés, même si nos indicateurs de délai et d'efficacité concernant les autorisations de mise sur le marché seront en nette amélioration pour cette année 2017. C'est un chantier important que nous conduirons en 2018.

Voilà en quelques mots ce que je voulais vous dire en ce début d'année. Les actions menées en 2017 et qui sont le fruit d'un travail collectif et exigeant, donnent des bases solides à notre Agence pour assurer à nos concitoyens un cadre sanitaire protecteur dans tous les compartiments de leur vie !

J'ai présenté mes vœux il y a quelques jours au personnel de l'Agence et je voudrais aussi, avec vous, profiter de cette occasion pour rendre hommage à leur travail et à leur investissement, personnels techniques, scientifiques ou administratifs, qui se consacrent jour après jour (et parfois jour et nuit en cas de crise sanitaire) à faire en sorte que l'Anses soit ce qu'elle est, c'est-à-dire un opérateur de l'Etat au service de la décision publique, réactif et qui place au-dessus de tout l'excellence et la rigueur.

Je tiens ce soir à leur rendre hommage.

En particulier parce qu'être agent de l'Anses c'est aussi accepter d'être parfois interrogé sur tel ou tel sujet qui vient se placer en une de l'actualité. C'est aussi pouvoir être pris à partie sur telle ou telle mission de l'Agence. Ou mis en cause, cela peut arriver... y compris jusque dans la sphère privée.

Les membres du Comité de Direction sont ici ce soir pour vous accueillir avec moi, je veux donc saluer leur investissement, et affirmer ici la confiance que j'ai en eux, ainsi qu'en toutes les équipes de l'Agence.

Je veux également remercier pour leur précieux concours les membres de notre Conseil d'administration, merci M. le Président, Luc Derepas, les membres de notre Conseil Scientifique et Mme la Présidente, Isabelle Momas, de votre présence, les membres de notre comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts.

Le comité de direction se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2018.

Merci de votre attention.